

ÉDITO

Syndicalisme rassemblé, de quoi parle-t-on ?

La crise structurelle que nous vivons, avec ses graves conséquences pour les salariés et pour l'économie est l'occasion de remettre en cause les choix économiques et sociaux qui ont été imposés depuis des décennies en France et à l'échelle du monde.

Les mouvements unitaires du premier semestre ont permis une prise de conscience, de l'ampleur de la crise bien sûr, mais aussi de l'ampleur des solutions possibles pour en sortir, novatrices et transformatrices des rapports sociaux.

Les français ont bien compris que pour parvenir à réguler le système financier international, pour parvenir à rééquilibrer les revenus du travail par rapport aux revenus du capital, il faut passer par des changements véritablement profonds.

Lors de l'élaboration de la plate-forme revendicative commune, la volonté a été de poser la question des enjeux transformateurs fondamentaux, c'est en nous appuyant sur cette idée que nous avons alimenté les mouvements. Les organisations syndicales se sont accordées sur plusieurs objectifs revendicatifs tout en étant conscientes que cette unité ne gommait pas les divergences d'opinion entre chaque organisation.

L'idée n'est pas de rassembler autour de la CGT, mais de rassembler sur des objectifs revendicatifs qu'il faut proposer aux autres syndicats, d'y travailler ensemble, de porter unitairement les revendications partagées, même si nos divergences sur d'autres sujets demeurent !

Cette démarche a du sens, elle fait désormais partie de la vie syndicale, nous en avons eu un aperçu lors des luttes contre le CPE. Elle avait permis aux syndi-

cats de salariés et d'étudiants d'agir ensemble et de gagner !

Le rassemblement doit se construire en faisant appel à la démocratie syndicale afin que les réponses apportées soient le fruit d'une réflexion collective. Chaque syndiqué doit pouvoir s'investir dans la vie de la CGT, quelle que soit la taille de son entreprise, quelle que soit la taille de son syndicat, ce qui nous renvoie à la création de syndicats de sites par exemple.

Certes, on assiste parfois à une stratégie de division de telle ou telle organisation, le plus souvent parce qu'elles ont besoin d'apparaître, de se singulariser dans le paysage syndical, car elles ont bien compris que les nouvelles règles de représentativité ne permettront plus les faux semblants !

Ne nous laissons pas entrainer dans des polémiques stériles, même s'il est parfois pénible de supporter certaines attitudes, gardons le cap, la grande majorité des salariés se reconnaissent dans la démarche unitaire que nous menons !

N'oublions pas la faiblesse du nombre de syndiqués en France. L'un des obstacles à la syndicalisation, outre la crainte des représailles patronales, c'est la division entre syndicats. Lorsque les syndicats sont unis, les salariés répondent plus efficacement dans les mobilisations, et dans la syndicalisation.

Ce n'est pas un hasard si la CGT enregistre une nette augmentation de son taux d'adhésion en 2009 !

Jean Bernard Sipié

> SOMMAIRE :

ÉDITORIAL> p.1
DIALOGUE SOCIAL> p.2

TRANSPORT FERROVIAIRE> p.3
L'ARTISTE DU MOIS> p.4

TARIF: 0,10 €

NE PAS LAISSER LES SALARIÉS DE L'ARTISANAT AU BORD DU CHEMIN !

« La plus grande entreprise de France » emploie 2,5 millions de salariés, répartis dans 900 000 établissements (environ 115 000 pour près de 45 000 entreprises artisanales en Aquitaine).

Depuis 2001, et désormais étendu à l'ensemble des secteurs d'activité relevant de l'Artisanat, vient d'entrer en application un accord de dialogue social appelé à être décliné régionalement, localement et même par branche professionnelle.

Cet accord vise principalement à permettre aux salariés de l'artisanat d'accéder aux acquis sociaux dont bénéficient, à travers les CE, les autres salariés. De plus, du point de vue économique, il va favoriser le travail sur les questions de formation professionnelle, de développement des compétences et des qualifications, l'amélioration des conditions de travail...

Un financement de 0,15 % de la masse salariale permet de financer ces diverses actions et le fonctionnement des instances paritaires destinées à leur mise en œuvre.

Toutes les organisations syndicales sont signataires de cet accord avec l'Union Professionnelle Artisanale. En Aquitaine, comme dans la plupart des régions, les discussions vont donc débuter début 2010 pour installer effectivement une

Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat, composée de 10 salariés et 10 employeurs.

Autant dire que la recherche des deux délégués CGT représentatifs de l'artisanat à désigner pour siéger est désormais lancée...

L'implantation syndicale quasi inexistante dans ces secteurs professionnels constitue de plus un lourd handicap qu'il va nous falloir tâcher de surmonter ces prochains mois...

Ne pas laisser les salariés de l'artisanat au bord du chemin, les sensibiliser et les inviter à prendre leurs affaires en main, les organiser dans la CGT pour la défense de leurs intérêts est donc bien l'enjeu pour nos militants des syndicats présents dans les zones artisanales des territoires au cours des prochains mois.

C'est ainsi qu'en collaboration avec le secteur confédéral Artisanat et dans le cadre de sa campagne « Travailler pour vivre en Aquitaine, l'emploi au cœur », le Comité Régional impulsera l'activité en direction de ce salariat.

Enfin, reste posée la constitution d'un collectif régional de travail, composé d'au moins un représentant de l'artisanat par département ou à minima d'un animateur chargé de cette activité.

Jacky Varaillon

DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE



La SNCF diffuse sur les ondes et par voie de presse une campagne puissante dont le but est de vanter les mérites d'une nouvelle orientation stratégique imminente pour faire prendre le train aux camions. Or, ces annonces masquent une réalité moins avouable: la technique des trains de marchandises par wagons « isolés »⁽¹⁾ est en cours d'abandon.

Ainsi, confrontée à la fois:

- à une explosion des tarifs des péages payés à RFF (Réseau Ferré de France) pour faire rouler ses trains sur le réseau français.
- à une grave sous rémunération de la prestation de transports de marchandises (fixée essentiellement par le mode routier, elle n'a pas été revalorisée depuis 20 ans).

- aux conséquences de ses précédents « plans » de réduction de l'outil de production faisant progresser les coûts unitaires. Cette politique a engendré la disparition de la moitié du volume transporté par fer.

La SNCF vient d'annoncer la fermeture de tous les « triages » en France (hormis 3, tous situés dans le quart nord est du territoire). Or, fermer les triages signe l'arrêt de mort du report modal de la route vers le rail, et se traduira par un report exactement inverse. Pour l'Aquitaine, la fermeture du seul triage d'Hourcade (33) existant sur cette vaste zone géographique signifie:

- plus de 5 millions de tonnes/an⁽²⁾ abandonnées définitivement soit l'équivalent de 300 000 trajets de poids lourds chargés.
- le renoncement à utiliser l'essentiel des 273 embranchements permettant de relier les industries locales au réseau ferroviaire national (très peu d'industriels ont besoin de trains entiers) ainsi que les petits triages locaux.

Les projets que la SNCF avance sous l'intitulé « fret d'avenir » sont lointains (horizon 2020) et ne sont pas de nature à compenser cet abandon:

- L'aide « massive » au développement du transport combiné se cantonne à passer la subvention publique de 29 millions d'€ cette année à 35,6 au budget 2010 (elle était de 90 millions d'€/an en moyenne de 1999 à 2002);
- L'« Autoroute Ferroviaire » affaiblit l'intérêt de recourir au mode ferroviaire en raison de l'addition des poids morts des véhicules transportés (wagon + poids lourd) et cette technique ne s'adresse qu'à une partie des flux terrestres en transit

international (celles que voudront bien lui laisser les poids lourds);

• Le « TGV fret » est une activité de niche, réservée aux marchandises à haute valeur ajoutée;

• Les « opérateurs de proximité », qui ne bénéficieraient ni de « l'effet réseau » ni des triages nationaux, ne seront jamais à même de constituer une alternative crédible au tout camion (efficacité et coût de production) en raison de leur taille et de leur rayon d'action réduits.

Dans les territoires et bassins de vie de la région, en cohérence avec notre campagne régionale « Travailler pour vivre en Aquitaine, l'emploi au cœur », nous proposons la tenue d'initiatives/débats publics. Ceci, afin de définir les conditions du développement d'un réel report modal et d'éviter de renouveler une faute collective, plus grave que celle de la fin des années 50 avec l'abandon des tramways, en laissant démanteler sans réagir les seules infrastructures permettant d'organiser un réel report modal à partir de nos territoires.

David Villegas

⁽¹⁾ La technique des « wagons isolés » constitue près de 50 % des trains de marchandises avec des industriels qui n'utilisent la technique des « trains entiers » que parce qu'ils peuvent aussi recourir à celle des « wagons isolés ».

⁽²⁾ 5 millions de tonnes : réalisé, en wagons isolés seulement, en 2006 (source : information du Comité d'Établissement Régional SNCF du 28/08/07).



ARNAUD SUBRA A QUOI SERT UN INTERMITTENT DU SPECTACLE ?



Vous me direz à pas grand-chose. Un intermittent, cela ne se mange pas en période de crise. Ça ne prête pas de l'argent ! Ça ne construit pas de voiture !

Alors ! Ça sert à quoi ? Et ça vit comment ? Voici un mode d'emploi non exhaustif. Mais d'abord, quelques chiffres. On annonce en 2002, 115 000 intermittents, en 2008 ils ne seraient plus que 70 000. Donc, ce serait en voie d'extinction, un intermittent. Il paraît.

Trêve de plaisanterie, un intermittent du spectacle, ce n'est pas une profession, c'est un régime.

L'encyclopédie libre Wikipédia, pour ne pas la citer, donne cette définition : Un intermittent du spectacle est une personne qui travaille par intermittence (alternance de périodes d'emploi et de chômage) pour des entreprises du spectacle (cinéma, télévision, théâtre ou autre spectacle vivant). Les productions de ces entreprises sont le plus souvent par nature limitées dans le temps, ce qui les amène à contracter avec des artistes, techniciens, ouvriers, sur des périodes définies, quand bien même elles salariaient éventuellement du personnel « permanent », en CDI, par ailleurs. Elles peuvent aussi engager un artiste ou un technicien, dans le cadre d'une production, pour un contrat d'une journée ou plus. En France, ils sont salariés, et n'exercent pas en libéral, contrairement à ce qui se pratique de plus en plus dans d'autres pays européens comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne.

Oui, nous avons de la chance, ce régime est unique. Mais avant d'aller plus loin dans les explications, faisons une distinction entre deux catégories : l'industrie du spectacle et les intermittents. Malheureusement, j'ai encore cette crainte qu'un grand nombre de gens ne fassent pas la différence entre argent et création. Un artiste qui gagne très

bien sa vie n'a pas besoin de ce régime ? Non ? Ou alors, il y a quelque chose qui m'échappe. Il me semble qu'il soit réservé aux plus nécessiteux car beaucoup trop d'intermittents sont et restent précaires. L'intermittence ouvre le droit à exercer un métier dans le domaine du spectacle, l'Unédic ou Pôle emploi si vous préférez, indemnise les périodes non travaillées.

Pour continuer à exercer son métier il faut faire des cachets : 43 cachets pour un artiste ce qui correspond à 507 heures sur 319 jours, 507 heures sur 304 jours pour un technicien.

Ce qui nous fait en gros 14 semaines à 35 heures soit 4 mois de travail à temps complet sur dix mois.

Donc, un intermittent ne travaille en moyenne que six mois dans l'année, et le reste du temps il est rémunéré par les ASSEDIC ! Quelle honte !

Et bien non ! N'oublions pas les répétitions nécessaires à la qualité des spectacles qui ne sont jamais payées. Pour créer un spectacle, il faut le penser, le digérer, l'écrire, le jouer, le mettre en scène et le vendre. Pour tout cela, il faut du temps. Ce temps qui n'est pas comptabilisé, « productif ». Voilà l'aspect le plus ingrat et le plus difficile à faire entendre.

Ce régime permet d'apporter sans cesse un renouveau dans le paysage artistique Français. Nous avons des acquis, conservons-les. Cela fait partie de notre identité culturelle. Ne la bradons pas.

Je me rappellerais toujours un voyage en Roumanie en 2002. Dans un petit village dont le nom m'échappe, proche de Timișoara, je croise une vieille femme assise dans la rue en train de vendre une robe traditionnelle roumaine tissée, brodée, d'une belle finition. Je me rapproche de la femme, et elle me dit qu'elle n'a plus rien. J'ai trouvé l'image forte, de vendre sa culture. Mais vendre sa culture, ne serait-ce pas perdre son identité ? Pouvons-nous vivre sans culture ? Pouvons-nous vivre sans ces hommes et femmes qui bâtissent des projets artistiques à longueur d'année pour faire rire, réfléchir, informer, rêver... et sortir d'une vision formatée d'une société sclérosée par l'argent et le lobbying ?

C'est pour tout cela que je vous invite tous à sortir, voir des spectacles, écouter de la musique... Faire vivre le spectacle pour le garder VIVANT.

Arnaud Subra, Intermittent
<http://lesaltimbranques.free.fr>



CHANTEUR, COMÉDIEN, METTEUR EN SCÈNE

Il aborde le théâtre en 2000 par l'improvisation et les matchs d'impros avec la compagnie des Nyctalopes. Après une formation au Théâtre en miettes sur le jeu et la direction d'acteur, il travaille avec La Sortie des Artistes (Directeur Artistique, Gérard Hello) et la compagnie du Si (Alain Chaniot). Depuis 2005, il crée en collaboration avec Marc Buffan de la Sortie des Artistes plusieurs spectacles jeunes publics « Gudulette, la Boîte Magique » avec plus d'une centaine de représentations, « du Riffifi dans le frigo » ; des lectures, ateliers en milieux scolaires et contes musicaux.

En 2007, il crée le spectacle humoristique « Autant en emporte le Vian » qui sera joué au Théâtre du Pont Tournant à Bordeaux les 15, 16, 17 Janvier 2008. Puis, toujours sur Bordeaux : au Salon du Lire, à la bibliothèque du Grand parc, de Bacalan, du Lac et celle de Bordeaux-Bastide.

En 2009 (Juillet-Août), une tournée régionale culturelle sera organisée avec la CCAS (Caisse Centrale d'Activités Sociales du personnel des Industries Electrique et Gazière) avec qui depuis 2007, il intervient régulièrement sur des spectacles et ateliers.

En 2009, il est à l'initiative de la création du collectif des Saltimbranques. Il est également auteur de chansons, chanteur, guitariste, a écrit plusieurs pièces de théâtre, comme le « Journal d'un épouvantail », « Tête à Tête », « La véritable histoire d'Hélicon » qu'il met également en scène.